



République du Congo

unicef 
pour chaque enfant



**Proposition de la République du Congo au Guichet de
Financement Accéléré de la Riposte contre le COVID-19
du GPE/PME**

Brazzaville, le 03 Juillet 2020

Note de couverture de la requête d'un financement accéléré COVID-19

CONTEXTE	
Pays :	République du Congo
Agent (s) partenaire(s) :	UNICEF
Agence(s) de coordination :	UNHCR
Intitulé du programme :	Continuité pédagogique et résilience du système éducatif congolais face au Covid-19
Montant total du financement accéléré COVID-19 :	7,000,000 US \$
Commissions de l'agent partenaire (en supplément du montant total du financement accéléré COVID-19 demandé) ¹ :	490,000 US \$
Commissions de l'agent partenaire en % du montant total du financement accéléré demandé :	7%
Date de soumission de la requête pour un financement accéléré COVID-19 :	6/25/2020
Date estimée de démarrage du financement accéléré COVID-19 :	7/15/2020
Date estimée de clôture du financement accéléré COVID-19 (doit correspondre au dernier jour du mois, par exemple : le 30 juin 2021) :	1/31/2022
Date prévue pour la remise du rapport de fin d'exécution (au maximum 6 mois après la date de clôture du programme) :	7/31/2022
Modalités du financement - (mettre un 'X')	<input type="checkbox"/> Fonds commun sectoriel
	<input type="checkbox"/> Fonds commun de projet / Cofinancement
	<input checked="" type="checkbox"/> Projet autonome

¹ Commissions de l'agent partenaire : Les commissions générales de l'agent partenaire s'ajoutent à l'AMP et sont déterminées selon les règles internes de l'agent partenaire. Réglées au siège de l'agent partenaire, elles correspondent à des frais généraux et contribuent généralement au défraiement des frais administratifs et autres charges encourues au titre de la gestion et de l'administration des fonds transférés. Ces commissions sont prédéterminées dans l'accord sur les procédures financières conclu entre l'agent partenaire et l'administrateur fiduciaire du PME.

SOMMAIRE

GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS ET SIGLES.....	4
1 CONTEXTE STRATEGIQUE	5
2 OBJECTIFS DU PROJET	6
3 BENEFICIAIRES.....	8
4 PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION	9
4.1 INTERVENTION CLEF 1 : CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES PENDANT LA FERMETURE DES ÉCOLES.....	9
4.2 INTERVENTION CLEF 2 : PRÉPARATION ET ASSURANCE DE LA REOUVERTURE DES ÉCOLES, APPUI PSYCHO-SOCIAL ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE, ET RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF.....	12
4.3 INTERVENTION CLEF 3 : MISE EN ŒUVRE DES MÉCANISMES D'APPUI À LA COORDINATION, LA PLANIFICATION ET LA COMMUNICATION.	13
5 COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE	13
6 ÉQUITÉ.....	14
7 FINANCEMENT	15
8 ARRANGEMENTS OPÉRATIONNELS / IMPLEMENTATION.....	17
9 ANALYSE DES RISQUES.....	19
10 SUIVI ET ÉVALUATION	20
11 CADRE DE RÉSULTATS	22

Glossaire des abréviations et sigles

AFD	Agence Française de Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CEFA	Centre d'Éducation, de Formation et d'Apprentissage
CTNC-EB	Coordination Technique Nationale COVID-19-Education de Base
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
DDEPSA	Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation
DGEB	Directrice Générale de l'Éducation de Base
EHA	Eau, Hygiène et Assainissement
FNS	Fonds National de Solidarité
GPE/PME	Partenariat Mondial pour l'Éducation
GLPE	Groupe Local des Partenaires de l'Éducation
GPE/PME	Global Partnership for Education/ Partenariat Mondial pour l'Éducation
HACT	Approche Harmonisée pour le transfert de fonds aux partenaires d'exécution
IGEPSA	Inspection Générale de l'Enseignement Primaire Secondaire et de l'Alphabétisation
MEPSA	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation
METPFQE	Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey
MTN	Mobile Telephone Networks (opérateur de téléphonie mobile)
MUCODEC	Mutuelle Congolaise d'Épargne et de Crédit
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASEC	Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la CONFEMEN
PHEIC	Urgence de santé publique de portée internationale
PME	Partenariat mondial pour l'éducation
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RCJ	Radio citoyenne des jeunes
RSI	Règlement Sanitaire International
SIGE	Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation
SMS	Short Message Service
UNDSS	Département de la Sûreté et de la Sécurité des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNHCR	Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNSDCF	<i>United Nations Sustainable Development Cooperation Framework</i> (Plan cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable)
WASH	Water, Sanitation and Hygiene

1 Contexte Stratégique

La maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a été déclarée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme une urgence de santé publique de portée internationale (PHEIC) en vertu du Règlement Sanitaire International (RSI 2005) et le 11 mars 2020 comme une pandémie. Il n'existe actuellement aucun traitement ou vaccin homologué contre le virus COVID-19. Des traitements et des vaccins expérimentaux sont en cours de développement. La pandémie de COVID-19 évolue de façon dynamique avec la confirmation de la maladie dans différents pays. Les informations les plus récentes sur COVID-19 peuvent être consultées ici : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>.

La pandémie de coronavirus (COVID-19) a perturbé l'apprentissage de plus de 89 % de la population étudiante mondiale. Pour plus de 1,5 milliard d'enfants dans 188 pays, l'éducation a été interrompue. Les progrès réalisés en matière d'élargissement de l'accès à l'éducation et d'amélioration de la qualité de l'enseignement risquent d'être compromis. La perte de protection et d'autres formes de soutien que les écoles fournissent, notamment en matière de santé, de nutrition et d'alimentation scolaire, compromet également le bien-être des enfants. Les enfants vulnérables, notamment les filles, les migrants, les réfugiés, les personnes handicapées, les pauvres et les autres groupes marginalisés, sont les plus touchés. L'UNICEF, en tant que membre du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) et en étroite coordination avec les instances du PME, supporte la République du Congo dans l'appui à la réponse du secteur de l'éducation pour atténuer les effets de la crise actuelle.

Dotée d'une stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025 et admise en Août 2015 comme 61ème pays membre du Partenariat Mondial pour l'éducation (PME), la République du Congo n'a cessé d'initier des approches pour mettre en œuvre les réformes préconisées par cette stratégie afin d'améliorer la qualité des services éducatifs.

Cependant, le pays est confronté depuis ces cinq dernières années à une grave crise financière consécutive à la chute des prix du baril de pétrole dont dépend son économie. Les tendances lourdes sont toujours observées sur les indicateurs au niveau des services sociaux de base en général et particulièrement dans le secteur de l'éducation. Il est reconnu qu'en dépit des efforts consentis, l'impact des réformes en cours reste limité sans l'appui substantiel de la communauté éducative internationale.

Il importe également de souligner que le pays subit durement les contrecoups de la baisse prolongée des cours du pétrole, qui a sérieusement affecté son économie depuis 2014. Cette fragilité économique a entraîné des aléas dans l'exécution du programme du gouvernement, dans presque tous les secteurs, y compris celui de l'éducation pour lequel le pays peine à financer la stratégie de développement 2015-2025.

Le Congo à l'instar des autres pays du monde, est frappé par cette pandémie. A la date du 22 juin 2020, le Congo a enregistré 1.141 cas confirmés de COVID-19, avec 37 décès. En évaluant les ravages potentiels de cette pandémie sur la vie nationale, le Gouvernement a pris depuis le 18 Mars 2020, des mesures conservatoires parmi lesquelles la fermeture des établissements scolaires, tous cycles et secteurs confondus. Pour consolider ces mesures et face à la progression inexorable de la maladie, le Président de la République avait décrété solennellement l'état d'urgence sanitaire avec pour décision majeure, le confinement général de la population sur toute l'étendue du territoire national et ce, du 1^{er} avril au 30 mai 2020. Le Congo est maintenant entré dans une phase de déconfinement progressive, et les écoles sont réouvertes exclusivement

pour les élèves candidats aux différents examens d'état inscrits au CM2 (primaire), Troisième (Secondaire 1) et Terminale (Secondaire 2).

La mesure de fermeture des écoles touche 1.474.372¹ apprenants scolarisés dans 9.400 établissements d'enseignement et de formation parmi lesquels 1.267.096 élèves dans 8.105 établissements d'enseignement général, 73.239 élèves dans 1.831 centres d'éducation préscolaire, 32.689 apprenants de 496 structures d'éducation non formelle, 46.323 élèves dans 741 établissements d'enseignement technique et professionnel, et 55.025 étudiants dans 58 établissements d'enseignement supérieur.

Dans la mise en œuvre des actions sectorielles de riposte, le consensus s'est dégagé en faveur de la continuité des activités pédagogiques sous le label de "***l'école à domicile***" pour le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA) et des cours à la maison pour le compte de l'enseignement technique, en ciblant prioritairement les enfants candidats aux différents examens d'état pour la campagne 2019-2020. L'enseignement supérieur pour sa part, est en phase de consolidation de son plan de continuité pédagogique en tenant compte des réalités universitaires.

Ces mesures, bien que salutaires, ne permettent pas aux élèves de continuer à apprendre, au regard du mode d'enseignement actuel utilisé dans la quasi-totalité du système éducatif qui reste de type présentiel. Pour éviter que les cours ne soient perturbés cette année et que le pays ne s'expose à une année blanche, les ministères en charge de l'éducation et de la formation se sont résolus à développer des approches de continuité pédagogique par l'enseignement à distance mobilisant la participation des familles pour l'encadrement des élèves.

Le Gouvernement du Congo, en avril 2020, avait constitué des groupes de travail composés des cadres des 3 ministères en charge de l'éducation pour travailler sur les stratégies de riposte sous-sectorielles. Ce travail a permis l'élaboration du plan de réponse sectoriel du pays. Il a été soumis et approuvé par le Chef du gouvernement, en l'occurrence le Premier Ministre en date du 19 mai 2020, et a été partagé avec l'ensemble des membres du Groupe Local des Partenaires de l'Education (GLPE).

Les objectifs généraux de ce plan de réponse sectoriel sont déclinés ainsi qu'il suit :

- ✓ Assurer la continuité pédagogique pour tous les élèves du secteur (de la petite enfance à l'université) durant la fermeture des écoles et universités ;
- ✓ Préparer et assurer la réouverture des classes dans les différents ordres d'enseignement y compris les universités conformément au plan gouvernemental de déconfinement dans des conditions requises garantissant la protection des élèves, étudiants, enseignants et personnel administratif et d'encadrement.

2 Objectifs du projet

L'objectif général de ce financement accéléré du PME est d'aider le gouvernement de la République du Congo à assurer la continuité des apprentissages pour l'enseignement de base dans un environnement sûr et protecteur sur l'étendue du territoire national en combinant

¹ Source : Annuaire statistique 2017-2018 du MEPSA

l'enseignement, l'apprentissage et les mesures de prévention contre le COVID-19 et à assurer la réouverture des écoles.

Ce financement vise particulièrement les sous-secteurs d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire général 1er cycle en lien avec les directives du PME. Il se positionne en complémentarité des autres financements du budget national et extérieur, disponibles et/ou prévus d'être alloués dans les mois à venir afin de financer le plan de riposte sectoriel reposant sur les théories du changement suivantes :

Pour la continuité des apprentissages pendant la fermeture des classes

SI les matériels pédagogiques reliés directement aux curricula officiels sont produits et diffusés à temps et en quantité suffisantes ;

SI le matériel éducatif et ludique est mis à disposition des élèves pour maintenir une dynamique d'apprentissage pendant la fermeture des écoles ;

SI les enseignants des différents cycles sont formés à l'utilisation des méthodes d'apprentissage à distance et reçoivent le matériel approprié ;

SI les conseils de sensibilisation et mobilisation sociales à destination des parents et de la communauté sur l'accompagnement de l'éducation à la maison, la parentalité, la prévention des violences faites aux enfants et des messages sur la prévention contre le COVID-19 sont rapidement produits ;

ALORS, le dispositif de continuité des apprentissages mis en place permettra d'assurer à tous les élèves, particulièrement ceux qui sont dans des classes d'examen, la possibilité de poursuivre à la maison, des activités d'apprentissage minimales, pendant la fermeture des écoles tout en faisant observer les mesures de prévention contre la COVID-19.

Pour la préparation et l'assurance de la réouverture des classes

SI la sécurisation sanitaire des écoles (kits lavage des mains, sensibilisation aux gestes barrières, disponibilité de l'eau, nettoyage des latrines...) a été préparée et complétée ;

SI les associations de parents d'élèves et les comités de gestion des écoles ont été mobilisés pour accompagner ce processus ;

SI les mesures pédagogiques de reprise et de rattrapage sont précédées d'une collecte des données sur l'évaluation de la perte des acquis des élèves ;

SI un curriculum accéléré sous la forme d'une remédiation en lien avec les nouvelles dispositions du calendrier scolaire conduisant aux évaluations et examens nationaux est mis en place ;

SI pour les enfants vulnérables, notamment ceux du préscolaire et du primaire, issus des zones défavorisées, les mesures incitatives du retour à l'école comprennent : la distribution des fournitures aux enseignants et aux élèves, l'installation des cantines scolaires ponctuelles pour la distribution de repas aux élèves, l'amélioration des conditions d'hygiène, d'eau et d'assainissement, et l'observation stricte des mesures barrières accompagnant la sensibilisation ;

ALORS, les conditions requises garantissant la protection des élèves, des enseignants et du personnel administratif et d'encadrement lors de la reprise des activités scolaires seront garanties.

De façon plus spécifique, le projet proposé au financement du PME vise à :

1. Assurer la continuité pédagogique pour tous les élèves dans l'éducation de base : (pré-primaire, le primaire, et le premier cycle du secondaire général, ainsi que l'éducation non formelle y compris les enfants à besoins spécifiques) durant la fermeture des écoles ;
2. Préparer et assurer la réouverture des classes dans les différents ordres de l'enseignement de base conformément au plan gouvernemental de déconfinement dans des conditions requises garantissant la protection des élèves, des enseignants, du personnel administratif et d'encadrement et la résilience du système éducatif face à cette crise ;
3. Renforcer la résilience et la réponse du système éducatif face aux crises incluant en particulier les crises sanitaires de type épidémiologique et la pandémie en cours, par une meilleure coordination des acteurs du système éducatif et le renforcement du suivi/rapportage des activités de riposte à la COVID-19.

3 Bénéficiaires

Les activités prévues toucheront soit un total de 1.285.640² apprenants scolarisés dont 604.251 filles dans 7.722 établissements d'enseignement et de formation parmi lesquels :

- 73.239 élèves (dont 38.084 filles) dans 1.831 centres d'éducation préscolaire,
- 783.448 élèves (dont 383.172 filles) dans 4.020 établissements du primaire,
- 373.103 élèves (dont 157.351 filles) dans 1.205 établissements du secondaire premier cycle,
- 23.161 élèves dans 170 établissements du secondaire premier cycle technique :
- 32.689 apprenants (dont 15.037 filles) dans 496 centres d'éducation non formelle³ y compris les enfants à besoins spécifiques.

Un accent particulier sera mis sur le ciblage des filles qui représentent 47 % du total des apprenants. Une étude menée par L'UNICEF Congo en 2018-2019, sur les violences de genre en milieu scolaire et en ligne, a révélé la grande vulnérabilité à laquelle les filles sont exposées aussi bien en milieu scolaire qu'en dehors de l'école.

Le projet va intégrer des actions favorisant la prévention de ces violences physiques, morales ou en ligne. Ces actions seront accompagnées par des activités d'habilitation des filles elles-mêmes à travers une bonne organisation des clubs d'animation scolaire sur fonds de supports audio-visuels (WhatsApp, Radio-scolaire, TV-éducative).

Aucun établissement du privé lucratif ne sera bénéficiaire d'activités financé par le PME.

² Source : Annuaire statistique 2017-2018 du MEPSA

³ L'éducation non formelle ici prend en compte les centres d'éducation non formelle pour enfants pour autochtones (écoles ORA), les centres publics de rescolarisation, les centres d'éducation spécialisée pour les enfants à besoins spécifiques (écoles spéciales, institut national des aveugles du Congo, institut des jeunes sourds, école ONAPEDSCO de Dolisie, ...), ...

4 Principaux domaines d'intervention

Le Gouvernement congolais en collaboration avec l'UNICEF, la société civile et ses partenaires, proposent les domaines d'activité ci-après, dans le but de renforcer la réponse à la COVID-19 ainsi que la résilience du système éducatif à tous les niveaux. Ils contribuent à atteindre l'objectif formulé ci-dessus à savoir : aider le gouvernement à assurer la continuité des apprentissages dans un environnement sûr et protecteur sur l'étendue du territoire national en combinant l'enseignement, l'apprentissage et les mesures de prévention contre la COVID-19. Pour atteindre cet objectif, trois domaines d'intervention sont préconisés dans ce projet :

- ✓ **Intervention clef 1** : Continuité des apprentissages pendant la fermeture des écoles ;
- ✓ **Intervention clef 2** : Préparation et assurance de la réouverture des écoles, appui psycho-social et protection de l'enfance et renforcement de la résilience du système éducatif ;
- ✓ **Intervention clef 3** : Mise en œuvre des mécanismes d'appui à la coordination, la planification et la communication

4.1 Intervention clef 1 : Continuité des apprentissages pendant la fermeture des écoles.

En collaboration avec ses Partenaires, le Gouvernement a pu lancer l'apprentissage à distance au mois de mars 2020, basé sur trois (3) canaux d'apprentissage à savoir la radio, la télévision, et la presse écrite. Le Gouvernement du Congo en collaboration avec le GLPE et l'UNICEF, proposent de renforcer ce dispositif de continuité des apprentissages mis en place.

En raison du caractère inédit de ces interventions dans le système éducatif, qui implique une grande activité de conception de matériaux, 3 types de supports pédagogiques à produire sont retenus :

- **Type 1** : Du matériel pédagogique textuel, illustré, audio, vidéo relié directement au curriculum officiel. Il sera important de se référer autant que possible aux fascicules officiels que les enfants ont à disposition. Le contenu développé prendra en compte, dans la mesure du possible, l'accès des enfants en situation de handicap.
- **Type 2** : Du matériel éducatif et ludique, non spécifique au pays qui peut être mise à disposition des élèves pour maintenir une dynamique d'apprentissage, attirer les élèves à s'intéresser à des domaines nouveaux et aiguïser la curiosité.
- **Type 3** : Des conseils à destination des parents sur l'accompagnement de l'éducation à la maison, la parentalité, la prévention des violences faites aux enfants et des messages sur la prévention contre le COVID-19

L'objectif est de réduire les impacts du COVID-19 sur 1.285.640 apprenants, et garantir la continuité de l'apprentissage, la sécurité et le bien-être des enfants, en particulier les plus vulnérables pendant la fermeture et à la réouverture des écoles, et la possibilité de poursuivre, à la maison, les activités d'apprentissage minimales, pendant la fermeture des écoles tout en mettant en place les mesures de prévention contre la COVID-19.

Aussi, il est proposé le financement PME des activités suivantes :

4.1.1 : Développement de documents papier

✓ Impression et photocopie des fascicules scolaires et autres documents :

Le manuel scolaire est le support le plus facile à utiliser pour la continuité de l'apprentissage chez les apprenants dans le contexte actuel. Il s'agira de s'assurer que chaque enfant puisse avoir ou disposer des fascicules de base pour son niveau à domicile. L'option prise est donc de mettre à la disposition des élèves, des livrets d'apprentissage au format papier comme alternative à l'accès limité de nombreux apprenants aux médias nécessaires à l'enseignement à distance. A ce jour, les candidats aux examens d'état sont déjà récipiendaires des fascicules pour leur préparation auxdits examens ; à cela s'ajoutent les cours photocopiés insérés dans le journal Les Dépêches de Brazzaville. Dans la mise en œuvre de la suite du processus, au total 58% d'apprenants sur l'ensemble de la cible devront être bénéficiaires soit 745.671 parmi lesquels 365.378 filles en situation de scolarisation dans les zones rurales et péri-urbaines. Il convient de faire remarquer que la tendance est de réduire considérablement cette option (papier) dans la perspective de la préservation de l'environnement.

✓ Diffusion de l'enseignement par la presse écrite ou les supports écrits (cours) dans les journaux, ciblant le milieu rural :

En République du Congo, il ressort des différents rapports, la persistance d'une indisponibilité récurrente des fascicules au niveau de la quasi-totalité des cycles d'enseignement notamment au cycle primaire public. Le diagnostic de la situation du manuel scolaire révèle l'existence de seulement 38.000 livres de français, 47.000 livres de mathématiques et 58.000 livres d'Education Civique et Morale et d'éducation pour la Paix pour 449.000 élèves. Le choix de l'utilisation de la presse écrite comme véhicule des savoirs s'explique par la facilité de pénétration des journaux officiels (notamment le journal Les Dépêches de Brazzaville) dans les zones rurales qui de surcroît, accusent d'un important déficit en personnel enseignant qualifié. Dans le but de le rendre accessible à tous les enfants, le journal Les Dépêches de Brazzaville est promu à travers une vente promotionnelle dans les zones de résidence des 237.133 candidats (dont 116.995 filles) aux différents examens d'état de l'enseignement général.

4.1.2 : Apprentissage par la Radio, Télévision et téléphone

✓ L'enseignement par la radio (la radio scolaire)

Avec un taux de couverture de 80,7% au sein des ménages congolais dont 81% en milieu urbain et 80% en campagne, la radio est conventionnellement le média de base sur lequel devra reposer la stratégie d'éducation à distance pendant la période COVID-19. Le contenu est en partie disponible (pour le primaire) et des accords sont déjà conclus entre le Gouvernement et certains partenaires pour la diffusion des contenus (radios communautaires avec l'UNICEF par exemple). Le MEPSA dispose d'une structure de production radiophonique dotée d'un studio dont les locaux sont partagés avec la Radio citoyenne des jeunes (RCJ).

Ainsi, sur un réseau d'une douzaine de radios de grande audience (y compris la Radio Congo radiodiffusion nationale qui couvre l'ensemble du pays), les émissions scolaires en cours sont orientées pour atteindre en moyenne et à terme 749.785 apprenants (dont 367.395 filles). Un apport substantiel est envisagé en milieu rural notamment les écoles où les clubs scolaires prônés par l'UNICEF seront dotés de postes de radio sous la formule « Radio clubs » pour mieux structurer l'écoute et garantir le feedback avec les apprenants auditeurs. D'autres mécanismes de suivi à l'instar de U-Report, accompagneront le programme.

✓ **Le Télé enseignement (Les cours diffusés à la télévision) ciblant le milieu urbain :**

Selon les études réalisées par le PASEC, la télévision au Congo a un taux de pénétration de 92,46% en ville tandis qu'en milieu rural, il est de 41,82% pour une couverture nationale de 71,06%. Le MEPSA intensifiera le programme des cours télévisés actuellement diffusés à la télévision nationale (TV Congo). Des contrats seront signés avec des télévisions locales et/ou communautaires pour accroître la couverture télévisuelle des enseignements dispensés notamment dans le milieu urbain (Dolisie, Brazzaville, Ouesso, Owando, Oyo et Pointe Noire). Sur cette base et tenant compte de nombreux aléas observés (desserte irrégulière en électricité notamment dans les quartiers périphériques des agglomérations), on estime atteindre par le truchement du canal télévisuel, une moyenne de 35% de la cible d'apprenants essentiellement en zone urbaine soit 449.974 élèves parmi lesquels, 220.487 filles. Par ailleurs, la période des vacances scolaires peut être mise à contribution pour une remise à niveau ciblée au profit des élèves de classes intermédiaires vu qu'actuellement, le focus est mis sur les candidats aux différents examens d'état.

✓ **Le téléphone (La téléphonie mobile) :**

Au Congo, l'utilisation de la téléphonie mobile est fortement répandue aussi bien en zone urbaine que rurale. Le taux de pénétration du téléphone cellulaire se situe selon les données entre 84,65% (PASEC) et 96,9% (MICS, 2014). Pour l'heure, le téléphone cellulaire sera utilisé principalement avec les SMS pour :

- Prévenir les ménages des jours et heures de diffusion du contenu de type 1 et 2 sur les différents canaux de transmission ;
- Permettre aux ménages d'écouter la radio, le cas échéant ;
- Interroger sur la satisfaction des apprenants et parents concernant la qualité du contenu diffusé ;
- Diffuser des conseils simples sur le contenu de type 3.

On estime atteindre pour cet objectif, les parents de quelques 387.872 apprenants du préscolaire, du primaire, de l'enseignement secondaire et du non formel (dont 40% de mères d'enfants scolarisés) afin qu'ils soient partie prenante de l'éducation, de la formation et de l'orientation socioprofessionnelle de leurs enfants.

4.1.3 : Apprentissage en ligne

✓ **L'enseignement en ligne (internet) et autres plateformes numériques :**

Une plateforme en ligne appelée « *L'école à domicile* » a déjà été créée en début Mars 2020 sous la supervision de la direction technique dudit programme à la faveur d'un partenariat conclu entre le MEPSA et la société MTN. Elle a pour but de fournir un service d'enseignement à distance gratuit aux différents élèves des secteurs publics et privés et destinés prioritairement entre autres aux candidats aux examens de fin de cycle estimés à 25% des effectifs des différents cycles d'enseignement. Il est question que cette plateforme serve de tremplin pour produire des cours de qualité et de différents formats à environ 250.133 élèves du cycle de fixation au primaire (CE, CM), du secondaire et du non formel ; parmi eux, une attention toute particulière sera accordée aux filles (122.565) dont l'accès au numérique demeure relativement faible.

La plateforme mettra à disposition au fur et à mesure le contenu de type 1, 2 et 3 diffusés sur les différents canaux précédemment cités tout comme elle se réfèrera aux documents papiers

distribués et fascicules scolaires en usage dans les écoles. Ce contenu disponible en ligne, comportera autant de savoirs et de savoir-faire, mais aussi des exercices d'auto-évaluation.

4.2 Intervention clef 2 : Préparation et assurance de la réouverture des écoles, appui psycho-social et de protection de l'enfance, et renforcement de la résilience du système éducatif.

Cette reprise tiendra compte des mesures édictées par le Gouvernement sur le déconfinement et à quelques nuances près, tous les ordres d'enseignement observeront des consignes générales applicables à tous les sous-secteurs.

Des comités de réouverture des écoles seront mis en place dès que possible pour statuer sur ces questions, influencer l'élaboration des guides appropriées et contribuer au lancement des commandes de matériels nécessaires et à leur distribution et mobiliser les communautés en vue de la reprise des activités scolaires.

Aussi, il est proposé le financement PME des activités suivantes :

4.2.1 : sécurisation sanitaire des écoles

- Créer un environnement sain et protecteur favorable à la prévention de COVID-19 en milieu scolaire ; cela inclut la désinfection des établissements scolaires avant la réouverture et de manière périodique pendant la période de fonctionnement des écoles ;
- Étudier les possibilités d'une désinfection systématique des établissements scolaires à larges effectifs notamment dans les zones à risque ;
- Mettre en œuvre un plan d'amélioration des pratiques et installations d'hygiène et de l'assainissement à l'école avant la réouverture des écoles ;
- Distribuer des Kits d'hygiène et d'assainissement dans les écoles (lave-mains, savons, masques locaux etc.) notamment dans les écoles à forte démographie scolaire des villes et zones-épicerie de la maladie : Brazzaville, Pointe noire, Pool, Cuvette ;
- Développer et promouvoir des outils de sensibilisation pour la prévention de COVID-19 à l'école Sensibiliser et/ou former les enseignants, les élèves et les parents d'élèves sur les mesures de prévention de COVID-19.

4.2.2 : Mesures incitatives et mobilisation des apprenants

- Développer programme de cantines scolaires "Ya Mboka", filet socio-économique, pour favoriser le retour en classe des élèves, favoriser le maintien de la nutrition et de la santé scolaire en période d'épidémie. La mise en œuvre de la cantine scolaire sera assurée par le PAM en sa qualité de membre actif du secteur de l'Education, en coordination avec la Direction de l'Alimentation Scolaire. 22,589 élèves bénéficieront chaque jour sur une période 180 jours de classe un repas sain et nutritif. Ces élèves seront priorisés dans les départements du Pool et de la Bouenza, où sont présents des centres urbains plus largement touchés par la crise sanitaire mais aussi des populations qui ont souffert économiquement des mesures associées à la crise.
- Organiser une campagne de mobilisation pour le retour à l'école.

4.2.3 : Mesures administratives et appui aux écoles

- Développer et mettre en œuvre des stratégies de rattrapage scolaire (révisitation du calendrier scolaire et réajustement au contexte actuel, cours de rattrapage, etc.) ;
- Sensibiliser les 1.285.640 élèves/apprenants pour 40.285 enseignant/éducateur/animateur/administratif, sur le COVID-19 et sur les mesures d'hygiène et de prévention ;
- Doter les apprenants et les enseignants en équipements de promotion de l'hygiène corporelle et de l'assainissement des milieux d'apprentissage à travers l'observation scrupuleuse des mesures-barrières ;

4.2.4 Mesures pédagogiques

- Les mesures pédagogiques de reprise et de rattrapage seront précédées d'une collecte des données qui se basera sur l'évaluation de la perte des acquis des élèves en misant sur un curriculum accéléré sous la forme d'une remédiation en lien avec les nouvelles dispositions du calendrier scolaire conduisant aux évaluations et examens nationaux.
- Soutenir la mise en œuvre d'un appui psychosocial aux élèves dans les zones-épicentre de la pandémie.

4.3 Intervention clef 3 : Mise en œuvre des mécanismes d'appui à la coordination, la planification et la communication.

Cette activité clef vise à assurer une coordination efficace et efficiente dans l'organisation de la réponse, l'amélioration du dialogue intra-sectoriel en période d'urgence ainsi que dans le suivi et le rapportage des actions du plan sectoriel du riposte au COVID-19 pour l'atténuation de ses conséquences sur le secteur de l'éducation et la formation, pendant et après la pandémie.

De façon explicite, il est proposé le financement PME des activités suivantes :

- Appui à la coordination du GLPE pour le suivi de la mise en œuvre de la stratégie d'apprentissage niveau central pour le suivi de la mise en œuvre de la d'apprentissage à distance en réponse au COVID-19 et de la réouverture des écoles ;
- Appui aux structures déconcentrées et décentralisé pour le suivi de la mise en œuvre de la stratégie d'apprentissage à distance en réponse au COVID-19 et de la réouverture des écoles ;
- Achat d'équipement nécessaire à la bonne communication et au suivi de la mise en œuvre (central et déconcentré) ;
- Appui à la planification de la réouverture des classes, développement de guidance sur les rôles et responsabilités des différents acteurs (en gardant en tête la décentralisation et le rôle des collectivités locales)
- Collecte des données sur les effectifs de cette année et sur la réouverture des classes planification de la rentrée ;
- Elaboration d'un plan de communication et d'information ;
- Appui au plan de la stratégie nationale (réflexion aux mesures de distanciation physique pour les élèves).

5 Couverture géographique

La pandémie de la COVID-19 et ses conséquences socio-économiques sur les communautés et les enfants, notamment, évoluent rapidement. Au regard de cette évolution vertigineuse du nombre de personnes testées positives (1.141 au 22 juin 2020), et les difficultés de mise en œuvre de certaines mesures barrière à cette évolution, la fermeture des écoles n'ont pas empêché la maladie de se propager et d'affecter aujourd'hui les douze départements du Congo en un temps record ne sont pas négligeables. La mesure de fermeture des écoles a touché les douze départements du Congo. De ce fait, pour répondre à la crise sanitaire, ce projet couvre tout le territoire congolais.

6 Equité

La quasi-totalité des activités du projet touche tous les élèves congolais dans l'éducation de base, y inclus les filles, les enfants autochtones, les enfants vivant avec handicap, les élèves vivant en zones rurales et les élèves des zones péri-urbaines en situation de vulnérabilité avérée.

Afin d'assurer l'équité dans l'apprentissage, le pays a prévu l'enseignement par la radio, le télé-enseignement, le téléphone, l'enseignement par les supports écrits et l'enseignement par internet. Les productions vidéo télévisuelles seront sous-titrées ainsi que, autant que possible, traduite en langage des signes afin de s'assurer que les enfants déficients auditifs puissent en bénéficier.

Les activités cibleront les enfants vulnérables ou désavantagés y compris les filles :

Au niveau socio-éducatif, le contexte est marqué par une grande vulnérabilité des 4 grands groupes ci-après :

- ✓ **Les enfants et les adolescents des zones rurales et péri-urbaines (dont enfants réfugiés et enfants déplacés)** contraints aux pires formes de travail pour survivre ; les mesures incitatives prévues dans le cadre du projet (dotation en kits scolaires, fascicules et manuels mais aussi extension des cantines scolaires) recourent les besoins de ces enfants ;
- ✓ **Les filles souvent exposées aux violences basées sur le genre** dans les écoles des quartiers périphériques des grandes villes (Brazzaville, Pointe noire, Dolisie, Ouesso) souvent mal desservies en infrastructures de base. Les filles qui représentent 47% de la cible du projet feront l'objet en plus des mesures ci-dessus, d'une attention toute particulière avec la réalisation participative de celles-ci aux activités spécifiques liées au « Wash in schools », hygiène menstruelle et la pratique des compétences de vie courante (éducation non formelle) ;
- ✓ **Les enfants et adolescents autochtones** privés d'éducation en particulier depuis la réinstauration des frais scolaires dans les écoles publiques ; c'est l'occasion de relancer le fonctionnement des écoles pour enfants autochtones (écoles ORA) dans la Sangha et la Likouala pour espérer atteindre la cible de 10,000 enfants autochtones scolarisés à compter de la prochaine année scolaire ;
- ✓ **Les enfants à besoins spéciaux (Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) ; enfants vivant avec handicap physique, mental, auditif, visuel, autiste, psychique)** dans les diverses institutions tenues par des ONG d'obédience religieuse, constitueront une priorité parmi tant d'autres pour que ces enfants bénéficient des mesures évoquées plus haut mais également de l'appui psycho social souhaité.

Selon les données du MEPSA 2017-2018 concernant les établissements primaires, les élèves des zones rurales représentent 28 % du total des élèves et les filles, 49 % ainsi que le retrace le tableau ci-dessous :

	Total	%	Filles	%
Urbain	564.083	72%	195.418	51%
Rural	219.365	28%	187.754	49%
Total	783.448	100%	383.172	100%

7 Financement

Le Fonds National de Solidarité (FNS Covid-19) mis en place par le Gouvernement sous la forme d'un compte spécial du Trésor public, bénéficie d'une inscription budgétaire d'environ 200 millions de US \$. A ce jour, les ressources mobilisées n'ont permis d'intervenir qu'en direction des entreprises durement frappées et aux ménages précarisés par la pandémie. Pourtant le pays s'est doté d'un plan sectoriel Education de riposte qui intègre des actions ciblées pour faire face à la pandémie mais l'allocation budgétaire mobilisable pour le secteur ne dépasse guère 3% des ressources domestiques du FNS-Covid-19 sus évoqué.

Le tableau ci-dessous nous donne une idée des besoins financiers du secteur, de l'appui extérieur et du gap hormis la contribution du Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME).

Plan de riposte secteur Education Congo	Plan Riposte Education (US \$)	Financement PME (US \$)	Autres financements (AFD/BAD,PAM, UNICEF, UNESCO, MUCODEC, MTN Congo)*	Gap de financement (US \$)
1. Continuité des apprentissages pendant la fermeture des écoles.		1,501,666	809,421	(2,311,087)
<i>1.1 Paquet de documents papier</i>	<i>2,767,925</i>	<i>666,119</i>	<i>618,628</i>	1,483,178
<i>1.2 Apprentissage par la radio et la television</i>	<i>14,928,380</i>	<i>717,141</i>	<i>190,793</i>	14,020,446
<i>1.3 Apprentissage en ligne</i>	<i>547,374</i>	<i>118,407</i>		428,967
2. Préparation et assurance de la réouverture des écoles, appui psychosocial et de protection de l'enfance, et renforcement de la résilience du système éducatif.		4,877,597	1,311,000	(6,188,597)
<i>2.1 Sécurisation sanitaire des ecoles</i>	<i>16,083,426</i>	<i>2,956,705</i>		13,126,721
<i>2.2. Mesures incitatives et mobilisation des apprenants</i>	<i>15,789,855</i>	<i>872,386</i>	<i>1,296,000</i>	13,621,468
<i>2.3. Mesures administratives et appui aux ecoles</i>	<i>10,459,133</i>	<i>669,166</i>		9,789,967
<i>2.4. Mesures Pedagogiques</i>	<i>6,233,287</i>	<i>347,714</i>	<i>15,000</i>	5,870,573
3. Mise en œuvre des mécanismes d'appui à la coordination, la planification et la communication.	2,075,700	240,736	-	1,834,964
Coûts opérationnels au Bureau UNICEF Congo (6%)	-	380,000		(380,000)
TOTAL BUDGET ESTIME	68,885,079	7,000,000	2,120,421	59,764,659

* : montants estimés en dollars américain (US \$)

Les partenaires techniques et financiers du secteur de l'Education en République du Congo se positionnent comme suit :

UNICEF : Appui technique et financier du programme ministériel de continuité pédagogique-Education de base, grâce aux fonds PME reçus via le Bureau régional de l'UNICEF d'un montant de 70.000 US \$. Ce financement correspondant à 30 millions de FCFA a permis de faire face à la requête du MEPSA aux premières heures de la continuité pédagogique (dont la reprographie des supports de cours des élèves en classe d'examen). Au sein des programmes mis en œuvre au niveau du bureau de l'UNICEF, des efforts de réallocation des fonds sont en cours pour accompagner la réponse nationale en matière d'éducation.

PAM : Programme de distribution de rations alimentaires sèches mensuelles en cours ; ce programme cible en tout 61.000 enfants sur l'ensemble du pays dans les écoles qui de coutume, bénéficient de l'assistance alimentaire du Programme Alimentaires Mondiale (PAM) sous la forme de cantines scolaires.

Il s'agira également pour le PAM d'acquérir les ressources nécessaires pour développer un programme d'alimentation scolaire plus inclusif en cours d'initiation dénommé "Ya Mboka" comme mécanisme permettant non seulement de favoriser le retour des élèves en classe et le maintien de leur santé en cette période d'épidémie mais également de soutenir les communautés locales agricoles en approvisionnant ces cantines en produits locaux.

Dans la même perspective, des actions en direction des familles vulnérables sont développées par le PAM dans les milieux urbains très vulnérables par le biais de transferts monétaires pour l'achat de nourriture, une initiative en partenariat avec le PNUD, le Ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire et Caritas.

UNESCO : Un appui financier de 15,000 US \$ a été débloqué au profit du MEPSA pour subvenir aux besoins de l'élargissement de la couverture du programme de continuité pédagogique. L'effort de l'UNESCO consenti sous le signe de l'équité, est particulièrement dédié aux enfants des zones rurales qui, en période de confinement sont très souvent, laissés pour compte. Par ailleurs, cet effort qui va se poursuivre, vise à soutenir la continuité pédagogique aussi bien en présentiel que sous la forme d'un encadrement à distance dans une perspective de résilience.

D'autres PTFs ont apporté leur concours pour l'acquisition des manuels scolaires au profit des écoles primaires ; La BAD et l'AFD ont contribué pour un montant de 618,627.75 US \$ et la MUCODEC à hauteur de 120,792.93 US\$, mais également des entreprises privées comme l'opérateur de téléphonie MTN qui a appuyé l'enregistrement des cours pour les classes d'examen sur TV Congo.

8 Arrangements opérationnels / Implémentation

Dans le secteur de l'éducation, toute la structuration a été calquée sous le modèle du Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) avec un Groupe de résultats Education présidé par le MEPSA et co-présidé par l'UNICEF. Le MEPSA est l'instance lead qui regroupe la communauté éducative pour la coordination de la réponse à la crise ; l'Inspection Générale de l'Enseignement Primaire Secondaire et de l'Alphabétisation (IGEPSA) est la structure technique au sein du MEPSA qui coordonne l'ensemble des activités de continuité pédagogique.

Par conséquent, pour faire participer l'ensemble des parties prenantes, la coordination de toutes les actions d'urgence Education a été placée sous la supervision du Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) présidé par le MEPSA assisté de l'UNHCR, agence de coordination, chef de file des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du secteur de l'éducation. Chaque mois, le GLPE se réunit conformément à son mode normal de fonctionnement.

Les principales structures/instances de gestion du système éducatif comprennent :

- **La Coordination Technique Nationale COVID-19-Education de Base (CTNC-EB)** qui est la structure centrale de mise en œuvre au MEPSA. Actuellement cette coordination est assurée par l'inspecteur général près le Ministre de l'EPSA ; Dans chaque département, il sera mis en place une CTDC-EB sous l'autorité du DDEPSA avec des démembrements dans les circonscriptions scolaires ;
- **Le Groupe Local des Partenaires de l'Éducation (GLPE)** dont la coordination au niveau du secteur est assurée par la Directrice Générale de l'Éducation de Base (DGEB), présidente du Groupe de résultats de l'éducation de base (UNSDCF)
- **L'Agence de Coordination**, chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur éducation dans le cadre de la lutte contre la pandémie COVID-19. Cette fonction est actuellement occupée par le UNHCR. Cette agence travaille en étroite collaboration avec les ministères en charge de l'éducation et de la formation notamment le MEPSA.
- **L'agent partenaire qu'est l'UNICEF** se charge de la gestion financière et du suivi au quotidien des activités menées pour lutter contre la pandémie dans le sous-secteur de l'éducation de base en collaboration avec les structures mises en place par le MEPSA.

En sa qualité d'agent partenaire, désigné à l'unanimité lors de la réunion du GLPE du 12 Mai 2020 après un appel à candidature exprimé par le Gouvernement, l'UNICEF se doit de prendre part au programme global du GPE en capacité de partenaire et de membre du Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE), notamment dans les domaines comme le renforcement des systèmes, la planification sectorielle et la concertation inclusive sur le programme de riposte du secteur face au COVID-19.

En collaboration avec le UNHCR qui est l'agence de coordination, chef de file des PTFs, l'UNICEF contribuera à s'assurer d'une concertation harmonisée et inclusive sur l'action à mener et participera à la réalisation des objectifs du programme mis en place pour la continuité pédagogique, la campagne de retour en classe et la protection socio sanitaire des apprenants.

Il s'agira pour l'agent partenaire notamment de :

- Appuyer les autorités du MEPSA à mettre en œuvre et à identifier des solutions programmatiques basées sur des données concrètes pour répondre aux enjeux propres au secteur de l'éducation en matière d'apprentissage, d'équité et d'efficience en ce temps de crise.
- Evaluer la qualité et l'efficacité du programme et de collaborer avec le Secrétariat du PME pour définir les rôles respectifs des différents intervenants dans les processus d'examen de la qualité selon le calendrier convenu, en s'assurant que ces rôles sont complémentaires et bien coordonnés.
- Diagnostiquer au plus vite tous problèmes de mise en œuvre susceptibles de compromettre le résultat escompté du programme et/ou d'empêcher le projet d'atteindre les résultats escomptés, et collaborer avec la gouvernance du secteur pour résoudre ces problèmes.

L'UNICEF appuiera par ailleurs les autorités nationales à notifier au Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) tous les actes qui affectent l'avancement général du programme sectoriel de lutte contre la COVID-19 et la façon dont ils affectent la mise en œuvre dudit programme ainsi que les cibles.

Dans le cadre de l'élaboration des rapports, l'UNICEF utilisera ses propres procédures et formats de rapport et le modèle de rapport normalisé du PME pour faciliter le suivi de la performance globale du financement.

Dans les six mois suivant la clôture du projet, L'UNICEF soumettra un rapport de fin d'exécution du financement

S'agissant des financements du PME, ils seront exécutés conformément aux procédures prévues par le HACT, signifiant en français l'« Approche Harmonisée pour le transfert de fonds aux partenaires d'exécution », cadre commun à plusieurs Agences des Nations Unies dont l'UNICEF. Le cadre HACT constitue un cadre opérationnel qui encadre les transferts de fonds à des Partenaires d'Exécution gouvernementaux ou non gouvernementaux. Il représente un système d'assurance qualité découlant d'évaluations et d'audits fondés sur les risques/systèmes. Le système d'assurance qualité de HACT repose sur : (i) des visites programmatiques obligatoires entre l'UNICEF et le partenaire pour faire le suivi des activités menées, le niveau d'atteinte des résultats ainsi qu'apprécier la collaboration qui prévaut entre les 2 parties ; le nombre de visites programmatiques dépend du montant viré sur le compte du partenaire ; (ii) des visites de « spotcheck », une fois les montants liquidés, afin de vérifier l'éligibilité des dépenses et les pièces justificatives.

Comme à l'accoutumée, les financements nécessaires aux activités prévues dans le cadre de la riposte contre la COVID-19 seront virés sur le compte bancaire du MEPSA sur une base

trimestrielle. Pour cela, l'Equipe du MEPSA devra élaborer les termes de référence des activités à financer et faire une requête de financement unique trimestrielle à l'UNICEF. Sur cette base, l'équipe aura trois (3) mois pour mettre en œuvre les activités et en faire le rapport technique et financier.

La mise en place des dispositions pour la mise en œuvre se fera à temps pour permettre de mettre en œuvre les activités à partir de la date de démarrage indiquée.

9 Analyse des risques

Risques	Mesures d'atténuation du risque
<p>1. Contamination de la COVID-19, non-retour des élèves à la réouverture des écoles et déperdition des effectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation de la communauté éducative, des enseignants et des élèves sur la COVID-19 à travers les outils de communication (radio, TV, affiche, flyers, dépliants, messages essentiels, prospectus, boîtes à images, spots publicitaires, plateformes internet...); • Organisation des campagnes de sensibilisation de proximité des communautés éducatives et des parents; • Nettoyage et désinfection des établissements d'enseignement • Mise en place dans les établissements d'enseignement les dispositifs EHA/lavage des mains, augmentation de la capacité en eau et en assainissement; • Utilisation des dispositifs de la plateforme d'enseignement et de formation en ligne et des dispositifs d'enseignement à travers la radio et la télévision pour réduire les contacts physiques • Assistance psychosociale aux enfants et enseignants vulnérables
<p>2. Problèmes liés à l'insécurité et aux conflits / Accès limité aux zones d'intervention du projet touchées par l'insécurité et les conflits</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse de la situation sécuritaire de l'UNDSS sera toujours prise en compte dans le déploiement des équipes sur le terrain et la notion de criticité des programmes⁴ sera suivie; • Utilisation de la plateforme d'enseignement à distance, de la radio et de la télévision pour les cibles du projet résidant dans les zones touchées par l'insécurité et les conflits; • Utilisation de la plateforme internet pour l'organisation des formations en ligne pour les enseignants et les personnes ressources résidant dans les zones touchées par l'insécurité et les conflits; • Pendant les sessions de sensibilisation notamment dans les zones à risque, un volet sera consacré à la bonne gestion et à la sécurisation des infrastructures et des équipements par les collectivités locales ainsi qu'à la protection des enseignants et des enfants.
<p>3. Retard de mise en œuvre du projet dans les délais</p>	<p>Implication d'autres partenaires dans la mise en œuvre des activités relevant de leurs avantages comparatifs et de leurs compétences</p>

⁴ Il s'agit d'un cadre commun des agences de l'ONU pour la prise de décision qui relève d'une approche structurée et systématique assurant que les programmes critiques sont mis en œuvre à des niveaux de risque acceptables

initiaux de 18 mois	Utilisation du HACT pour faciliter la mise en œuvre des activités et les processus de transfert des fonds aux structures ministérielles impliquées dans la mise en œuvre des activités du projet sur le terrain
4. Sécurité informatique	Utilisation des normes internationales de l'UNICEF en matière de protection des systèmes informatiques en ligne et hors ligne
5. Risques fiduciaires	Utilisation des procédures financières et de passation des marchés de l'Agent Partenaire (UNICEF) pour mitiger les risques fiduciaires ; Utilisation du HACT pour le transfert de cash pour les activités éligibles ; Application des procédures internationales d'audit indépendant de l'UNICEF à travers à travers un auditeur externe en charge des investigations.

10 Suivi et évaluation

Outre le dispositif mis en place pour le suivi et l'évaluation au plan pédagogique, la survenue de cette crise se présente comme une occasion de renforcer la pertinence de la stratégie de réponse en améliorant la planification, la mise en œuvre et la coordination des interventions socio-éducatives pour répondre à la pandémie aux niveaux national et départemental dans le secteur de l'éducation.

Dans le même sens, les mécanismes de suivi doivent également viser la redynamisation du fonctionnement de l'équipe de gestion des crises au sein du secteur en particulier sur le système d'alerte, de surveillance, de collecte et d'analyse des données qui devra fonctionner depuis les écoles jusqu'aux différents départements ministériels (environnement institutionnel).

Concernant les approches pédagogiques, les indicateurs clés sont épinglés ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Indicateurs clés pour les mesures d'atténuation consécutive à la fermeture des écoles

Domaine	Indicateurs	ventilation
Accès	Pourcentage d'apprenants du cycle considéré dans la zone couverte par le projet, bénéficiant des programmes d'apprentissage et de soutien scolaire à domicile	Par sexe, âge, niveau d'enseignement ; indiquer également le volet éducation inclusive (apprenants vivant avec handicap, apprenants autochtones, etc.) au besoin le revenu des ménages d'appartenance des apprenants bénéficiaires
Environnement favorable	Pourcentage d'apprenants du cycle d'éducation de base dans la zone couverte par le projet, bénéficiant des programmes d'alimentation scolaire et/ou	Par sexe, âge, niveau d'enseignement ; indiquer également le volet éducation inclusive (apprenants vivant avec handicap, apprenants

	des kits d'hygiène (Dispositifs de lavage des mains, ...)	autochtones, etc.) et au besoin le revenu des ménages d'appartenance des apprenants bénéficiaires
Protection et bien être	Pourcentage d'apprenants du cycle considéré dans la zone couverte par le projet, touchés par les programmes et les campagnes de sensibilisation visant à minimiser les conséquences de la fermeture des écoles notamment les effets psychologiques, la violence basée sur le genre et les questions relatives aux normes sociales inégalitaires	Par sexe, âge, niveau d'enseignement ; indiquer également le volet éducation inclusive (apprenants vivant avec handicap, apprenants autochtones, etc.) et au besoin le revenu des ménages d'appartenance des apprenants bénéficiaires
Enseignants	Pourcentage d'enseignants du cycle considéré dans la zone couverte par le projet formés à l'utilisation des méthodes d'apprentissage à distance.	Par sexe, niveau d'enseignement et zone géographique.
Enseignants	Pourcentage d'enseignants du cycle considéré dans la zone couverte par le projet ayant reçu le matériel approprié.	Par sexe, niveau d'enseignement et zone géographique.

Tableau 2 : Indicateurs clés requis pour la réouverture des écoles

Domaine	Indicateurs	Ventilation
Accès	Pourcentage d'apprenants du cycle considéré dans la zone couverte par le projet, qui étaient scolarisés dans ces écoles soutenues par ce financement et qui retournent à l'école	Par sexe, âge, niveau d'enseignement ; indiquer également le volet éducation inclusive (apprenants vivant avec handicap, apprenants autochtones, etc.) et au besoin le revenu des ménages d'appartenance des apprenants bénéficiaires
Structures et services	Pourcentage d'écoles selon le cycle considéré, soutenues par le financement ayant réouvert les portes et pourcentage d'écoles dans la zone couverte par le programme	Par niveau d'enseignement ; zone géographique (Département/urbain/rural)
Protection et bien être	Nombre d'écoles soutenues par le financement ayant réouvert et pourcentage d'écoles dans la zone couverte par le programme	Par niveau d'enseignement ; zone géographique (Département/urbain/rural)
Enseignants	Pourcentage du personnel du cycle considéré dans la zone couverte par le projet qui sont de retour à l'école	Par sexe, niveau d'enseignement et zone géographique d'appartenance.
Enseignants	Pourcentage d'encadreurs pédagogiques du cycle considéré formés pour dispenser des programmes accélérés et atténuer les conséquences	Par sexe, niveau d'enseignement et zone géographique d'appartenance.

	sur l'apprentissage, de la fermeture des écoles	
Enseignants	Pourcentage d'enseignants du cycle considéré formés pour dispenser des programmes accélérés et atténuer les conséquences sur l'apprentissage, de la fermeture des écoles	Par sexe, niveau d'enseignement et zone géographique d'appartenance.
Apprentissage	Pourcentage d'apprenants du cycle considéré dans la zone couverte par le projet, dont l'apprentissage a fait l'objet d'une évaluation pour mesurer l'incidence de la fermeture des écoles sur leur apprentissage	Par sexe, âge, niveau d'enseignement ; indiquer également le volet éducation inclusive (apprenants vivant avec handicap, apprenants autochtones, etc.) et au besoin le revenu des ménages d'appartenance des apprenants bénéficiaires.
Apprentissage	Pourcentage d'apprenants dont les capacités sont soit les mêmes avant la fermeture ou diminuées du fait de la fermeture	Par sexe, âge, niveau d'enseignement

Une attention particulière sera portée à la collecte régulière des données, qui se feront tous les deux (2) mois pour le suivi de la fréquentation des élèves et des enseignants au moment de la réouverture des écoles jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020/21, avec un focus sur les enfants les plus vulnérables.

Ainsi, le suivi global des activités s'effectuera à travers les réunions trimestrielles du Groupe Local des Partenaires de l'Éducation, présidé par le MEPSA. Les revues sectorielles de 2020 et 2021 pourront être l'occasion de partager avec les PTFs et la communauté éducative les résultats acquis et les leçons apprises.

11 Cadre de résultats

Thème	Indicateurs de résultats	Baseline	Cible	Sources de données	Moyens de vérification
Intervention clef 1 : Continuité des apprentissages pendant la fermeture des écoles.					
Accès aux outils d'éducation et de formation	Nombre et part des élèves du primaire et du secondaire 1 ^{er} cycle qui habite dans des zones couvertes par la radio (désagrégée par genre)	0	80% d'apprenants des zones couvertes par la radio représentant 749.785 apprenants (dont 367.395 filles et 382.390 garçons) ; (dont 209.940 en zones rurales	MEPSA	Rapport d'enquête flash, SIGE

Thème	Indicateurs de résultats	Bas-eline	Cible	Sources de données	Moyens de vérification
			et 539.845 en zones urbaines)		
	Nombre et Part des élèves du primaire et du secondaire 1 ^{er} cycle n'ayant pas accès à la radio qui disposent du paquet papiers supports (désagrégée par genre)	0	100% d'élèves n'ayant pas accès à la radio, 348.409 apprenants dont 163.751 filles et 184.658 garçons)	MEPSA	Rapport d'enquête flash, SIGE
Qualité de l'offre d'éducation	Nombre et pourcentage d'enseignants du cycle considéré formés pour dispenser des programmes accélérés et atténuer les conséquences sur l'apprentissage, de la fermeture des écoles	0	Au moins 80% d'enseignants 32.228 dans tout le territoire national	MEPSA	Rapport d'enquête flash, SIGE
	Nombre de documents reproduits (cf budget ligne 1.1.6)	0	12.856.400 (100% de documents prévus)	MEPSA	Rapport
Intervention clef 2 : Préparation et assurance de la réouverture des écoles, appui psychosocial et de protection de l'enfance, et renforcement de la résilience du système éducatif.					
Accès aux Infrastructures d'éducation et de formation	Nombre et proportion de chefs d'établissements scolaires formés sur la réouverture des écoles sécurisées (désagrégée par genre et par zone de localisation géographique : urbain/rural)	0	7.722 écoles (100%) dans tout le territoire national à raison de 2 personnes par école	MEPSA	Liste des participants et rapport de formation, SIGE
	Nombre et part des apprenants qui sont retournés à l'école à la réouverture (désagrégée par genre et par zone de localisation géographique : urbain/rural)	0	80% d'apprenants 1.028.512 apprenants (dont 483.401 filles et 545.111 garçons) dans tout le territoire national	MEPSA	Rapport d'enquête flash, SIGE
	Nombre et part des enseignants qui sont retournés à l'école à la réouverture (désagrégée	0	100% d'enseignants 40.285 (11.280 en zone rural et	MEPSA	Rapport d'enquête flash, SIGE

Thème	Indicateurs de résultats	Bas-eline	Cible	Sources de données	Moyens de vérification
	par zone de localisation géographique : urbain/rural)		29.005 en zone urbaine)		
Qualité de l'offre d'éducation	Nombre et pourcentage d'écoles offrant un soutien de rattrapage pour éviter les redoublements et les abandons	0	Au moins 10.48 % d'écoles ciblées (810 écoles) pendant 3 mois	MEPSA	Rapport d'enquête flash, SIGE
	Nombre et pourcentage d'école recevant des supports pour le rattrapage	0	Au moins 80 % d'écoles ciblées (6.177 écoles)	MEPSA	Rapport d'enquête flash, SIGE
	Nombre et pourcentage d'apprenants du cycle d'éducation de base dans la zone couverte par le projet, bénéficiant des programmes d'alimentation scolaire (désagrégée par genre)	0	Au moins 2.9 % de total d'apprenants soit 37.532 apprenants (dont 17.640 filles et 19.891 garçons)	MEPSA	Rapport d'enquête flash, SIGE
	Nombre et pourcentage d'apprenants du cycle d'éducation de base dans la zone couverte par le projet, bénéficiant des kits d'hygiène (Dispositifs de lavage des mains, ...) (désagrégée par genre)	0	Au moins 50 % de total d'apprenants soit 642.820 apprenants, (dont 302.125 filles et 340.695 garçons).	MEPSA	Rapport d'enquête flash, SIGE
	Nombre et pourcentage d'écoles selon le cycle considéré, soutenues par le financement ayant réouvert les portes	0	Au moins 80% d'écoles soit 6.177	MEPSA	Rapport d'enquête flash, SIGE
	Nombre et pourcentage d'écoles dans la zone couverte par le programme PME		Au moins 80% d'écoles soit 6.177	MEPSA	Rapport d'enquête flash, SIGE
	Nombre et pourcentage d'écoles désinfectées (2.1.1)	0	Au moins 50 % d'écoles soit 3.861 écoles	MEPSA MSPPFIFD	Rapport
	Nombre et pourcentage d'écoles disposant des kits de lavage des mains (2.1.2)	0	Au moins 50 % d'école soit 3.861 écoles (à raison	MEPSA	Rapport

Thème	Indicateurs de résultats	Bas-eline	Cible	Sources de données	Moyens de vérification
			de 3 Kits par école)		
Intervention clef 3 : Mise en œuvre des mécanismes d'appui à la coordination, la planification et la communication					
Suivi-évaluation	Un système de remontée d'informations bimensuelle à travers les Circonscription Scolaire et du DDEPSA) Sur le retour des enseignants et des élèves, notamment les plus vulnérables, mis en place.	0	1	MEPSA	Partage des informations collectées, SIGE
	Nombre et pourcentage de rencontres de travail (2.2.3)	0	(100%) soit 80 rencontres	MEPSA	Rapport